



## COMPTE RENDU DE SEANCE VENDREDI 9 OCTOBRE 2020

**Présents :** CHAMPEIX V. - COUHERT C. - CREPET G. - DAURELLE V. - DEBARD V. - MASSACRIER A. - SAMSON A. - VIALARD D.

**Absents :** CHATTARD A. - FOUGEROUSE L (procuration à COUHERT C.)

**Secrétaire :** CREPET G.

**PV DU 11 SEPTEMBRE 2020 APPROUVE (8 MEMBRES POUR, 1 ABTENTION).**

**Présentation de l'offre city-stade par Mr ECHAUCHARD, entreprise ESA.**

**OBJET : Demande de subvention pour le stade Multisports - Annule et remplace délibération n°2020-40**

Mr Le Maire présente à l'assemblée l'avant-projet des travaux pour l'année 2021,

La commune de Saint Clément de Valorgue envisage de réaliser, en 2021, la création d'un stade multisports par l'entreprise ESA Roanne d'un montant de 27 967,03 € HT complété de la création de la plateforme par l'entreprise EUROVIA d'un montant de 16 554,56 € HT.

Ces travaux dont le montant s'élève à la somme de 44 521, 59 € HT sont subventionnables au titre de la DETR ainsi que du Bonus Relance proposé par la Région AURA.

En conséquence la commune de Saint Clément de Valorgue sollicite l'octroi des subventions ci-dessous :

- **DETR** au taux de 30 % soit 13 350 €,
- **Bonus Relance** au taux de 50 % soit 22 260 €,
- **Autofinancement de la commune : 8 911,59 €.**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier.
- Autorise le maire à faire les demandes de subventions.
- Sollicite l'octroi des subventions ci-dessus.

**OBJET : Demande de subvention pour le ravalement de façade de l'église – Annule et remplace délibération n°2020-40**

Mr Le Maire présente à l'assemblée l'avant-projet des travaux pour l'année 2021,

La commune de Saint Clément de Valorgue envisage de réaliser, en 2021, le ravalement de la façade de l'église par l'entreprise « Nouvelle Façade » pour un montant de 62 200 € HT.

Ces travaux dont le montant s'élève à la somme de 62 200 € HT sont subventionnables au titre de la DETR, du FIC ainsi que du programme Ambition Région proposé par la Région AURA.

En conséquence la commune de Saint Clément de Valorgue sollicite l'octroi des subventions ci-dessous :

- **DETR** au taux de 30 % soit un montant de 18 660 €,
- **FIC** au taux de 25% soit un montant de 15 550 €,
- **Programme Ambition Région** au taux de 25% soit un montant de 15 550 €,
- **Autofinancement de la commune pour un montant de 12 440 €.**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier.
- Autorise le maire à faire les demandes de subventions.
- Sollicite l'octroi des subventions ci-dessus.

## Informations

- Nettoyage du château d'eau le Jeudi 15 Octobre 2020,
  
- Commémorations du 11 Novembre programmées le Dimanche 15 Novembre.